



Service prévention des risques et des nuisances
Service régional eau et milieux aquatiques

Paris, le 07/12/2020

Affaire suivie par :

Mathieu MAQUAIRE (rivières) Tél : +33 1 71 28 46 36

Philippe VERJUS (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 09

Courriel : driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Suivi de l'étiage en Ile-de-France

PJ : Bulletin du 23 novembre au 06 décembre 2020

Référence : Circulaire du 18 mai 2011 relative aux mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période de sécheresse

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEE a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEE est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEE consiste en la publication d'un bulletin toutes les deux semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Île-de-France. Pour chacun des 28 stations hydrométriques et des 7 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la quinzaine écoulée, appelée VCN3 aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté cadre de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur la Banque Hydro. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits ; les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont restreints au minimum.

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEE a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

Liens utiles :

L'étiage sur Internet de la DRIEE : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html> et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne : <http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne : <http://drieeif-eaux-souterraines.brgm.fr/data.html>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>



Bulletin de suivi de l'étiage Région Île-de-France

Du 23 novembre au 06 décembre 2020

N°14

édité le 07/12/2020

Synthèse

Après un mois de novembre exceptionnellement sec et doux, le début du mois de décembre amène un changement de temps. En effet, une météo fraîche et plus humide s'est mise en place. Sur une grande partie de la quinzaine, le temps sec a globalement stabilisé les débits. Puis, les pluies de la fin de la semaine dernière ont permis à certaines rivières de remonter sensiblement. La situation n'est pas homogène à l'échelle du bassin car des stations voient leurs débits remonter quand d'autres baissent toujours.

Il s'agit du dernier bulletin de la saison 2020. Si nécessaire, un suivi spécifique pour quelques stations sera mis en place. A suivre via le bulletin de situation hydrologique mensuel ou sur le site internet dédié à l'étiage de la DRIEE.

Grandes rivières

Les débits des grandes rivières sont globalement plutôt stables voire en très légère hausse et restent tous au-dessus des seuils de vigilance.

Quelques précipitations sont annoncées cette semaine, la situation devraient rester assez stable voire s'améliorer encore un peu.

Sur 7 stations, on compte :

- 0 station en vigilance.
- 0 station en alerte.
- 0 station en alerte renforcée.
- 0 station en crise.

Petites rivières

Contrairement aux grandes rivières, la situation des petites rivières, plus sensibles aux variations liées aux pluies et aux prélèvements éventuels, est hétérogène sur le bassin. En effet, la majorité des stations est au-dessus des seuils mais tout de même 5 stations sont sous les seuils avec notamment la station de Congis [Gué à Tresme] sur la Thérouranne qui passe en vigilance.

Les prévisions sont légèrement pluvieuses pour la semaine qui vient et les débits devraient remonter doucement.

Sur 21 stations réglementaires, on compte :

- 3 stations en vigilance : Episy (Lunain) sur le Lunain, Montmirail sur le Petit Morin et Congis [Gué à Tresmes] sur la Thérouranne.
- 2 stations en alerte : Férolles-Atilly [La Jonchère] sur le Réveillon et Pont-sur-Vanne sur la Vanne.
- 0 station en alerte renforcée.
- 0 station en crise.

Situation des nappes

Les indicateurs piézométriques sont tous en situation normale.

Sur 7 piézomètres, on compte :

- 0 piézomètre en vigilance.
- 0 piézomètre en alerte.
- 0 piézomètre en alerte renforcée.
- 0 piézomètre en crise.

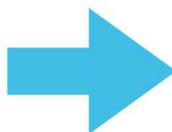
Bilan synthétique de la quinzaine

Météo



Froid et Sec

Débits



Stable

Nappes



Vidange

Dernier bulletin de la saison 2020

Flashcode du bulletin



SOMMAIRE

Situation des rivières	p.3
Carte de suivi de l'étiage	p.3
Débits des rivières	p.4
Evolution des débits journaliers	p.5
Situation des nappes	p.7
Etat des piézomètres.....	p.7
Carte de suivi de l'état piézométrique	p.7
Evolution des piézomètres	p.8

Situation des rivières

Carte de suivi de l'étiage Situation du 07/12/2020



Etat de criticité de la situation d'étiage

- QJ non calculables sur toute la période
- Station sans état de vigilance particulier
- Station en état de vigilance
- Station en état d'alerte
- Station en état d'alerte renforcée
- Station en état de crise



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Débit des rivières

Tableau des débits

	Station	Seuils (m³/s)				VCN3 (m³/s)	Situation 23/11	Situation 07/12	Indice de confiance
		V	A	AR	C				
Grandes rivières :									
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	37 le 23/11/2020			
Oise	Creil	32	25	20	17	38 le 02/12/2020			
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	79 le 03/12/2020			
Seine	Alfortville	64	48	41	36	83 le 01/12/2020			
Seine	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	120 le 03/12/2020			
Seine	Vernon	170	131	113	100	201 le 01/12/2020			
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11	32 le 02/12/2020			
Petites rivières :									
Avre	Acon (*)	1.20	1.00	0.76	0.65	Q3 manquante			
Essonne	Boulancourt (**)	0.32	0.32	0.20	0.20	Q3 manquante			
Essonne	Ballancourt	5.5	4.4	3.9	3.5	10.1 le 01/12/2020			
Grand Morin	Pommeuse	2.4	2.1	1.9	1.7	2.9 le 24/11/2020			
Loing	Episy (Loing)	5.3	3.6	3.0	2.6	8.9 le 02/12/2020			
Lunain	Episy (Lunain)	0.36	0.21	0.17	0.13	0.30 le 30/11/2020	Vigilance	Vigilance	
Mauldre	Beynes	0.43	0.36	0.31	0.27	0.71 le 28/11/2020			
Mauldre	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1.10	0.90	0.78	0.71	1.13 le 28/11/2020			
Orge	Morsang-sur-Orge	1.6	1.4	1.2	1.0	2.3 le 30/11/2020			
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0.27	0.23	0.18	0.15	0.34 le 25/11/2020			
Petit Morin	Montmirail	0.57	0.49	0.42	0.36	0.52 le 30/11/2020	Alerte	Vigilance	
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0.25	0.19	0.17	0.15	0.32 le 24/11/2020			
Réveillon	Férolles-Abilly [La Jonchère]	0.037	0.021	0.015	0.012	0.016 le 24/11/2020	Alerte renforcée	Alerte	
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours	0.011	0.011	0.005	0.005	0.018 le 23/11/2020			
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0.33	0.27	0.24	0.22	0.41 le 30/11/2020			
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0.35	0.26	0.23	0.20	0.35 le 30/11/2020		Vigilance	
Vanne	Pont-sur-Vanne	4.00	3.00	2.40	2.00	2.98 le 24/11/2020	Alerte	Alerte	
Voulzie	Jutigny	1.00	0.65	0.48	0.32	1.07 le 30/11/2020			
Yerres	Courtomer [Paradis]	0.034	0.034	0.010	0.010	0.108 le 01/12/2020			
Ysieux	Viammes [Moulin de Bertinval]	0.100	0.082	0.070	0.060	0.172 le 30/11/2020			
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0.42	0.31	0.26	0.22	0.56 le 30/11/2020			
Stations non réglementaires (***) :									
Orge	Saint-Chéron [St-Evroult]	0.16	0.13	0.12	0.11	0.19 le 23/11/2020			
Petit Morin	Jouarre [Vanny]	0.99	0.76	0.66	0.59	1.45 le 04/12/2020			

- (*) station gérée par la DREAL Normandie
 (**) station gérée par la DREAL Centre
 (***) station non réglementaire, donnée à titre d'information

VCN3 débit moyen sur trois jours consécutifs, le plus faible de la quinzaine

- V seuil de vigilance
 A seuil d'alerte
 AR seuil d'alerte renforcée
 C seuil de crise

Indice de confiance : Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

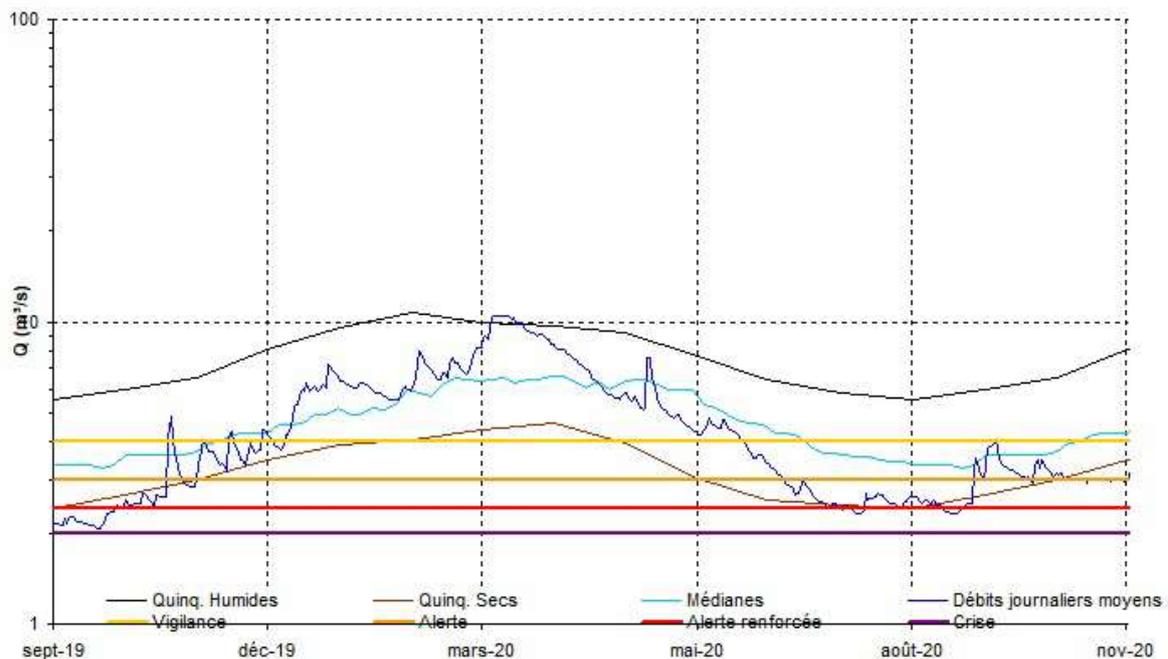
- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.).
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.).

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur la Banque Hydro : <http://www.hydro.eaufrance.fr> et via le logiciel HYDRO2.

Evolution des débits journaliers depuis septembre 2019 pour quelques stations représentatives

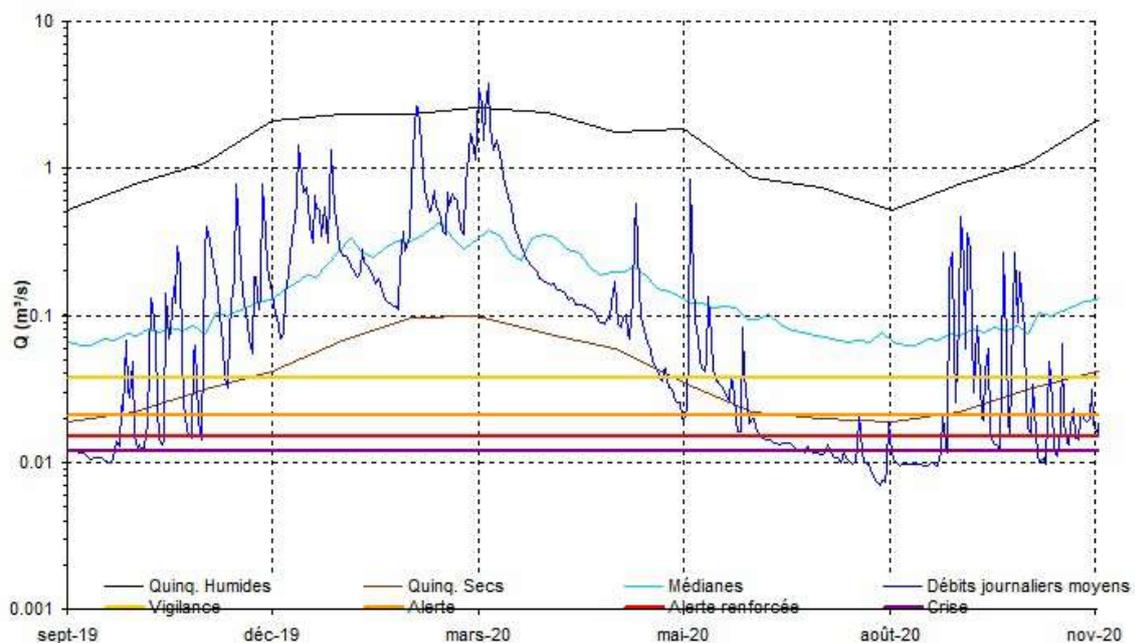
La Vanne à Pont-sur-Vanne

La Vanne à Pont-sur-Vanne est toujours en alerte. En effet, très peu de pluie est tombée sur le bassin de la Vanne durant la quinzaine. Les niveaux sont très bas pour la saison et les débits sont bien sous le quinquennal sec (débit mensuel ayant une probabilité de 20 % d'être inférieur chaque année). Quelques pluies sont annoncées cette semaine, la situation pourrait légèrement s'améliorer.



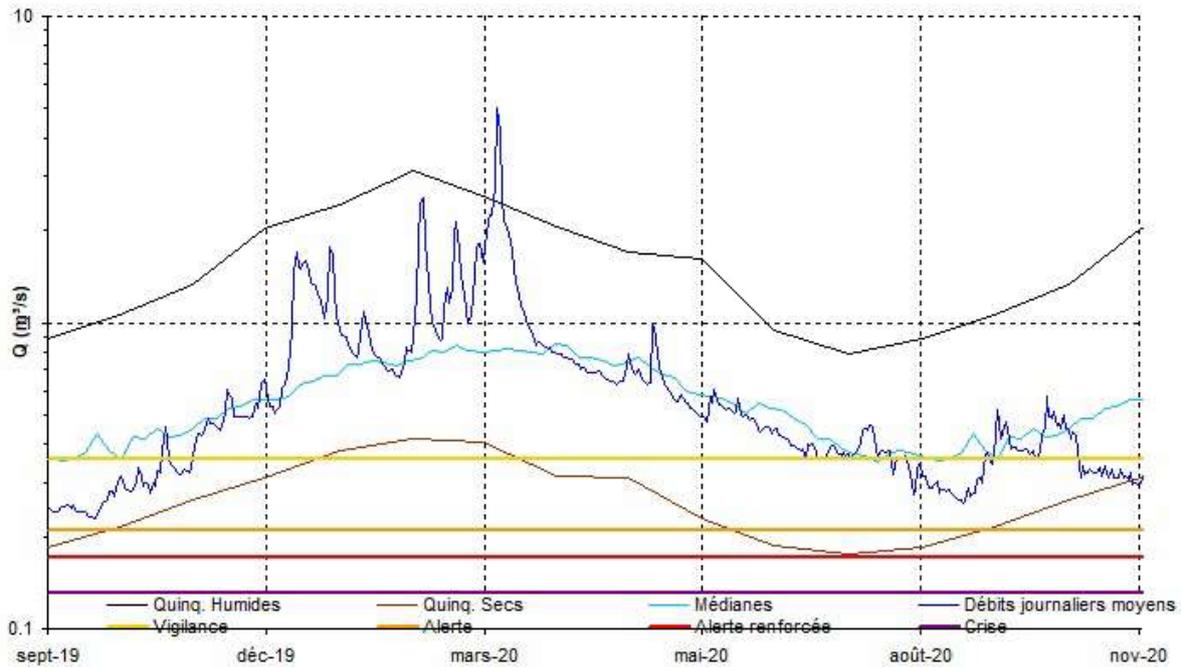
Le Réveillon à Férolles-Atilly [La Jonchère]

Le Réveillon à Férolles-Atilly [La Jonchère] a connu quelques variations sur la quinzaine et repasse en alerte mais reste tout de même proche de son seuil d'alerte renforcée et largement sous le quinquennal sec (débit mensuel ayant une probabilité de 20 % d'être inférieur chaque année). Un temps plus humide est annoncé, la situation pourrait légèrement s'améliorer.



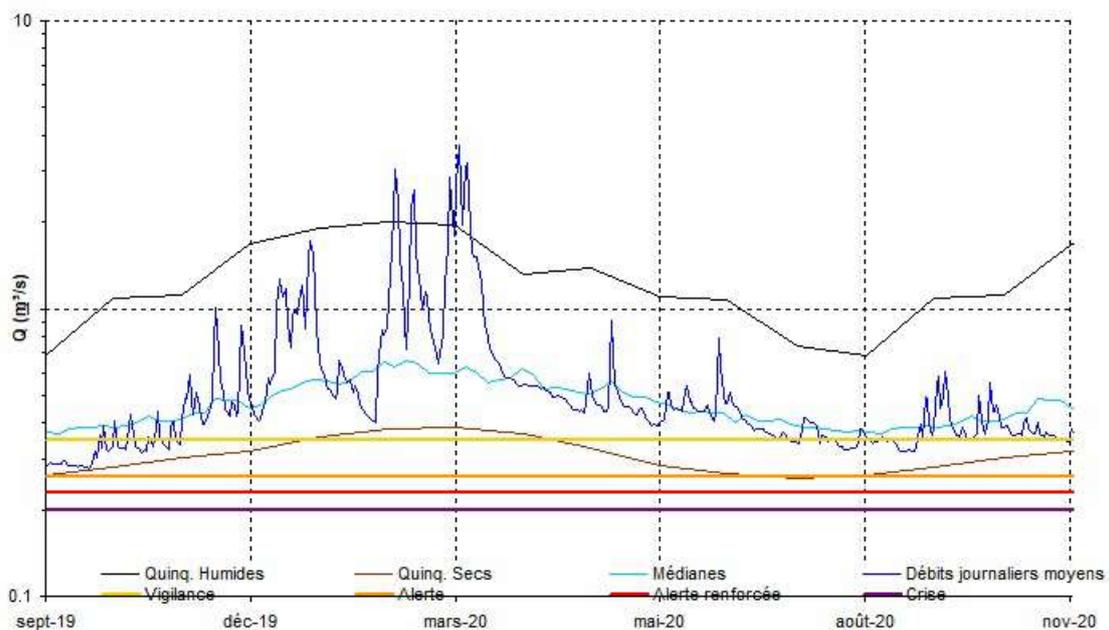
Le Lunain à Episy (Lunain)

En l'absence de pluie pendant le mois de novembre, le Lunain à Episy est resté très bas pour la saison, voire baisse toujours un peu, et se situe maintenant sous le quinquennal sec (débit mensuel ayant une probabilité de 20 % d'être inférieur chaque année). Quelques pluies sont annoncées dans la semaine, les débits pourraient remonter légèrement.



La Théroutte à Congis [Gué à Tresmes]

La Théroutte à Congis [Gué à Tresmes] à la faveur d'un temps sec a continué de baisser. Par conséquent, la station passe en vigilance sur la quinzaine. Un temps plus humide est prévu pour les jours à venir, la situation pourrait légèrement s'améliorer.



Situation des nappes

Etat des piézomètres

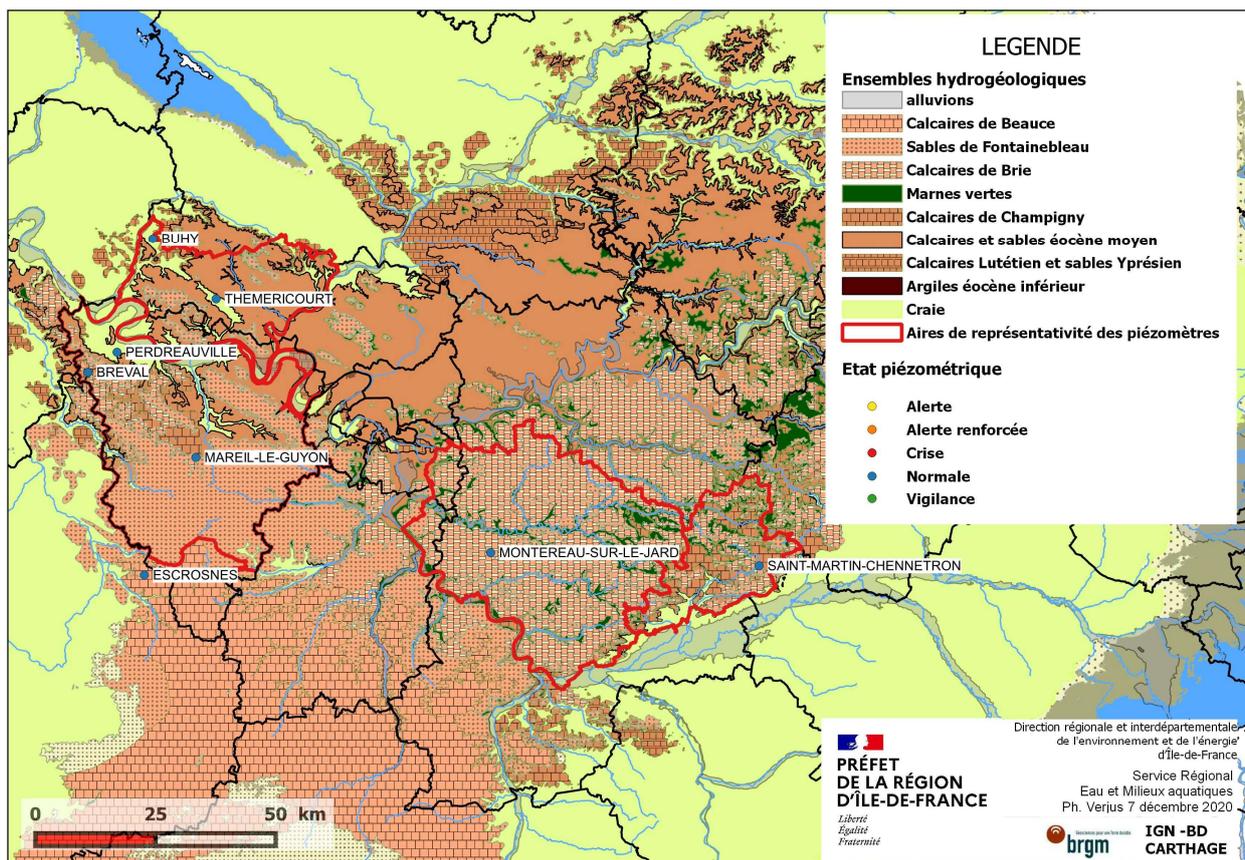
Tableau des tendances

La vidange des nappes se poursuit encore début décembre.

Piézomètre de référence	Situation par rapport aux seuils définis dans les arrêtés sécheresse
Buhy (nappe de la craie du Vexin Français)	NORMALE
Mareil le Guyon (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix)	NORMALE
Montereau-sur-le-Jard (nappe de Champigny en Brie)	NORMALE
Perdreauville (nappe de la craie du Mantois)	NORMALE
Saint Martin Chenetron (nappe du Champigny en Brie)	NORMALE
Théméricourt (nappe de la craie du Vexin Français)	NORMALE
Bréval (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix)	NORMALE

Carte de suivi de l'état piézométrique

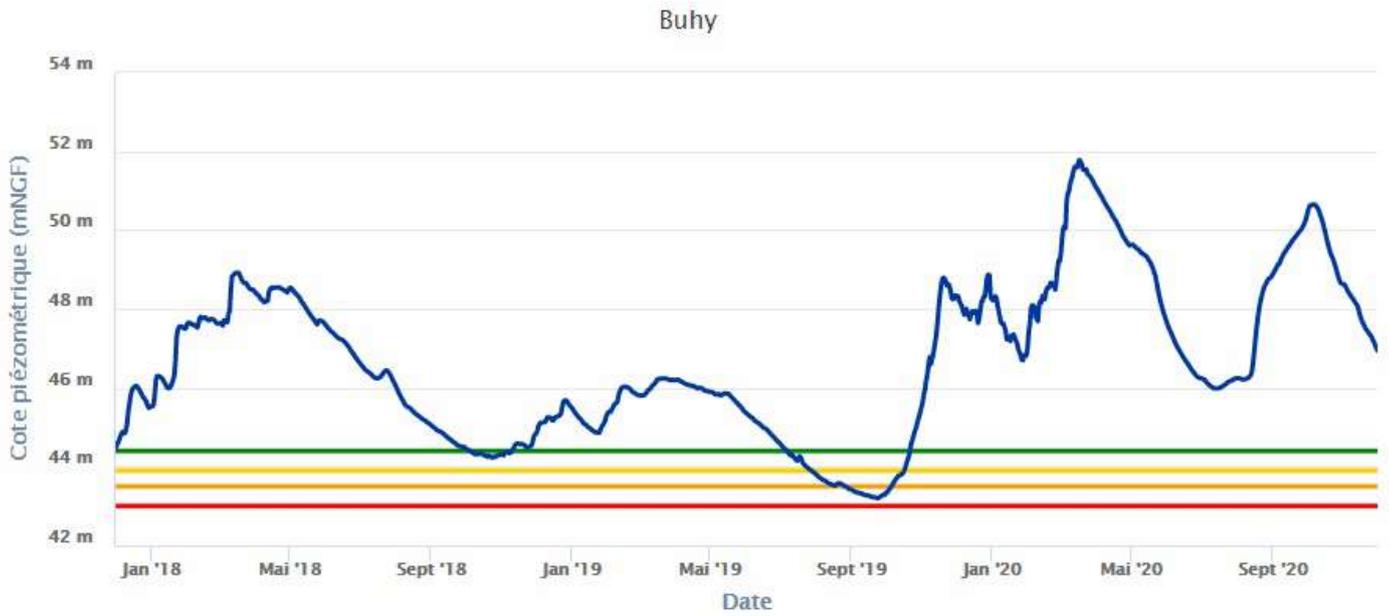
Carte du bassin concerné



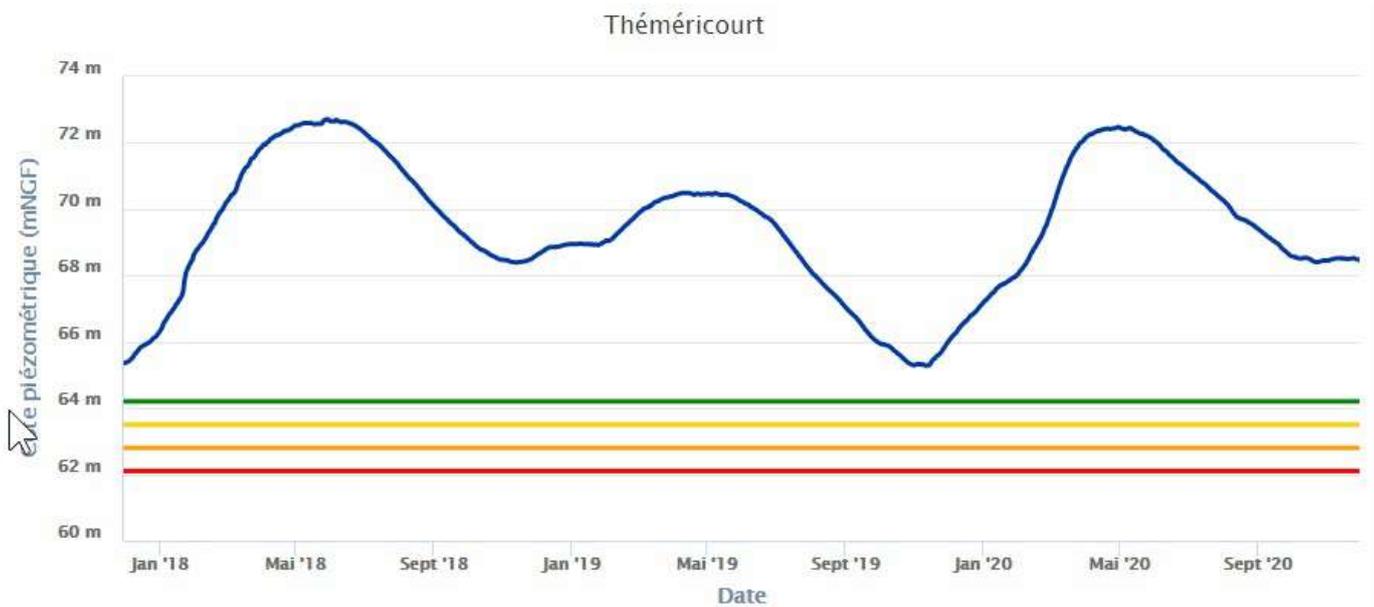
Etat des piézomètres

Nappe de la craie du Vexin Français

Buhy



Théméricourt

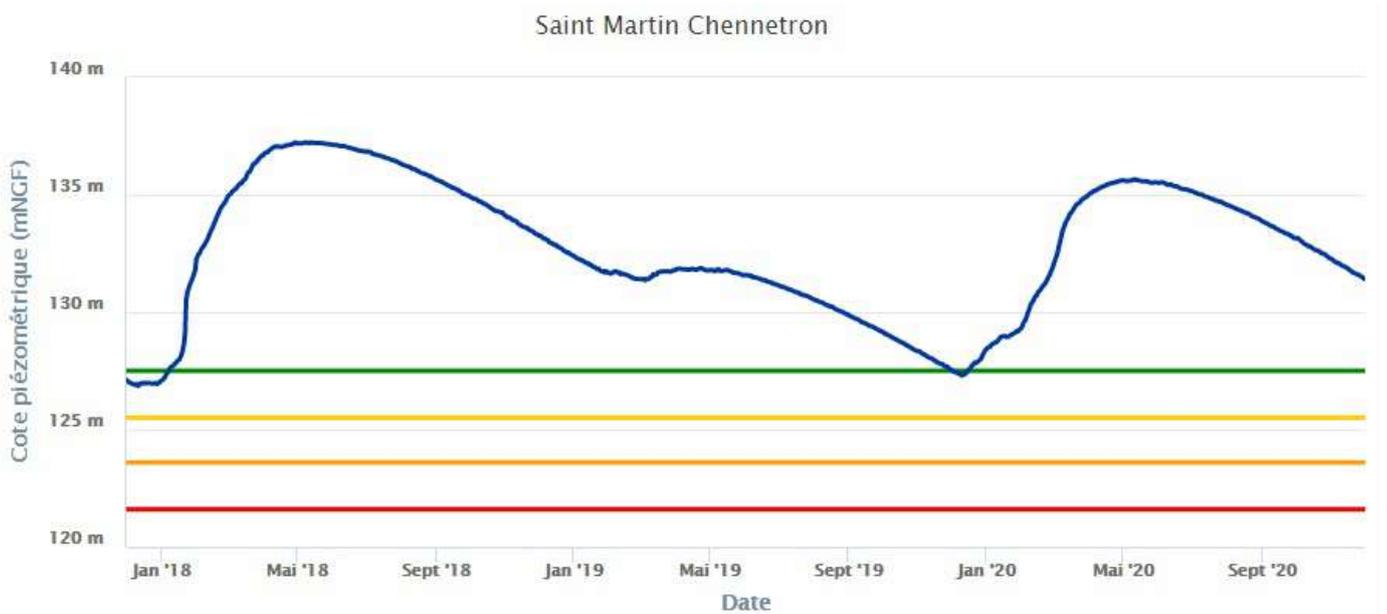


Nappe du Champigny en Brie

Montereau-sur-le-Jard



Saint Martin Chennetron



Nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix

Mareil le Guyon

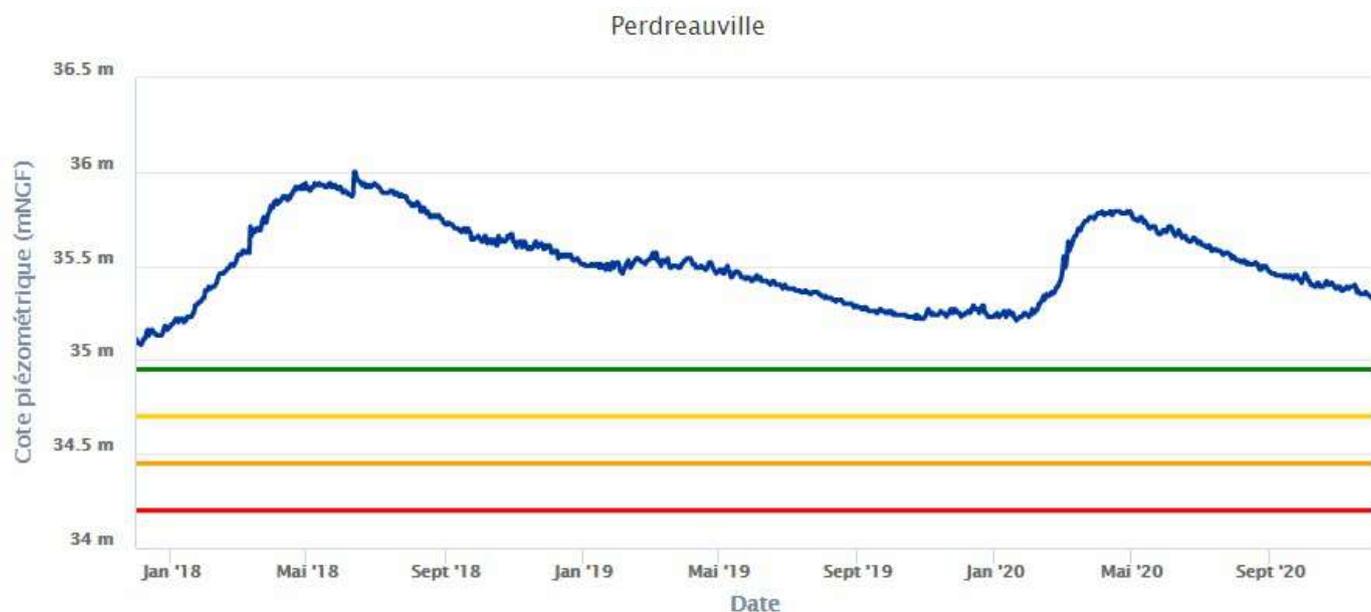


Bréval



Nappe de la craie du Mantois

Perdreauville



Liens utiles

L'étiage sur Internet de la DRIEE :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html>

L'accès aux bulletins du suivi de l'étiage :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne :

<http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne :

<http://drieeif-eaux-souterraines.brgm.fr/data.html>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

Contact

driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*